

ne sont rien, comparés à ceux de trésorier et de surintendant des travaux, de même que l'on admettra, que des commissaires ne nommeraient pas nécessairement des prodiges d'employés.

Mais on dit qu'il y a trop d'employés ! Je ne suis pas assez au courant des détails de notre administration municipale pour me prononcer sur ce point. Tout ce que je puis dire, c'est qu'avec un budget qui se monte au sixième de celui de la Province de Québec, notre municipalité a dix fois moins d'employés.

Que n'a-t-on pas dit du défaut de surveillance sur les employés, lorsque dernièrement, on a appris qu'un employé venait de prendre la clef des champs, après avoir fait des détournements au montant de deux mille louis. Si nous avions eu des commissaires, disaient une foule de gens, cela ne serait pas arrivé. On a paru oublier entièrement, que tous les jours nous voyons des faits pareils arriver chez des particuliers, cités comme des modèles d'ordre et de surveillance, qu'il n'y a aucune administration publique qui n'ait été victime de détournements. Qui ne connaît ce qui est arrivé à la maison Ross ? Qui ne sait que les commissaires du Havre, (oui des commissaires), ont été filoutés de \$2,000 il y a quelques années ? Qui ne connaît l'affaire Brown, dans laquelle le gouvernement a perdu une trentaine de mille piastres ? Qui n'a lu ces jours derniers, qu'un employé d'une banque, dans le Nouveau-Brunswick, venait de mettre la frontière entre lui et la justice, après avoir fait sauter la caisse et s'être approprié \$200,000 ? Qui ne se rappelle l'affaire Lamirande ? Je pourrais multiplier ces exemples. Dans tous ces cas, comme dans l'affaire Doran, il y avait manque de surveillance, sans doute. Mais, qui peut se flatter de ne s'être jamais laissé prendre en défaut sur ce point ? Il est impossible de toujours traiter ses employés comme si on les croyait voleurs, et pourtant, ils peuvent le devenir d'une minute à l'autre.

On se récrie, lorsqu'on apprend qu'un individu a été poursuivi pour ses taxes, ayant son reçu dans sa poche. Mais je demanderai au marchand auquel il n'est jamais arrivé d'oublier l'entrée d'un paiement.